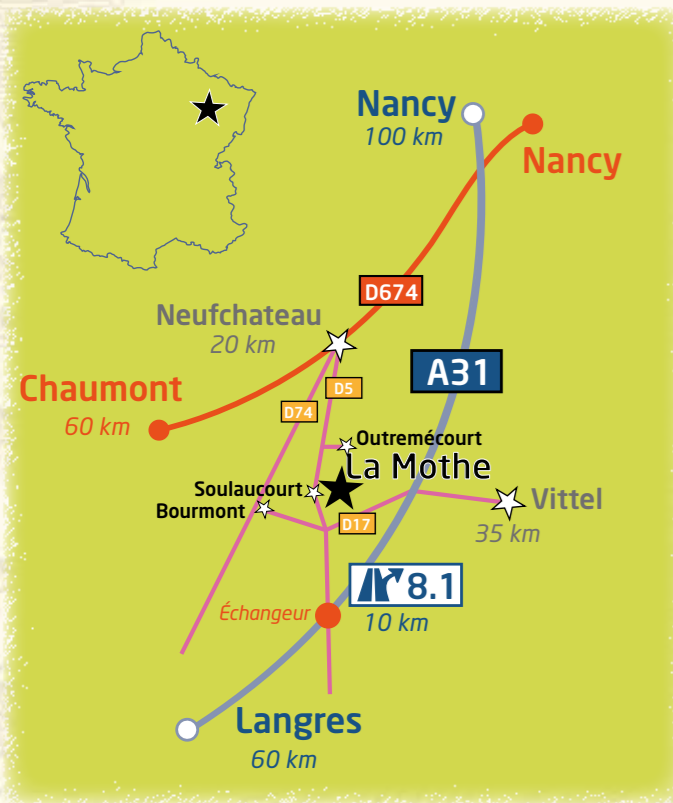
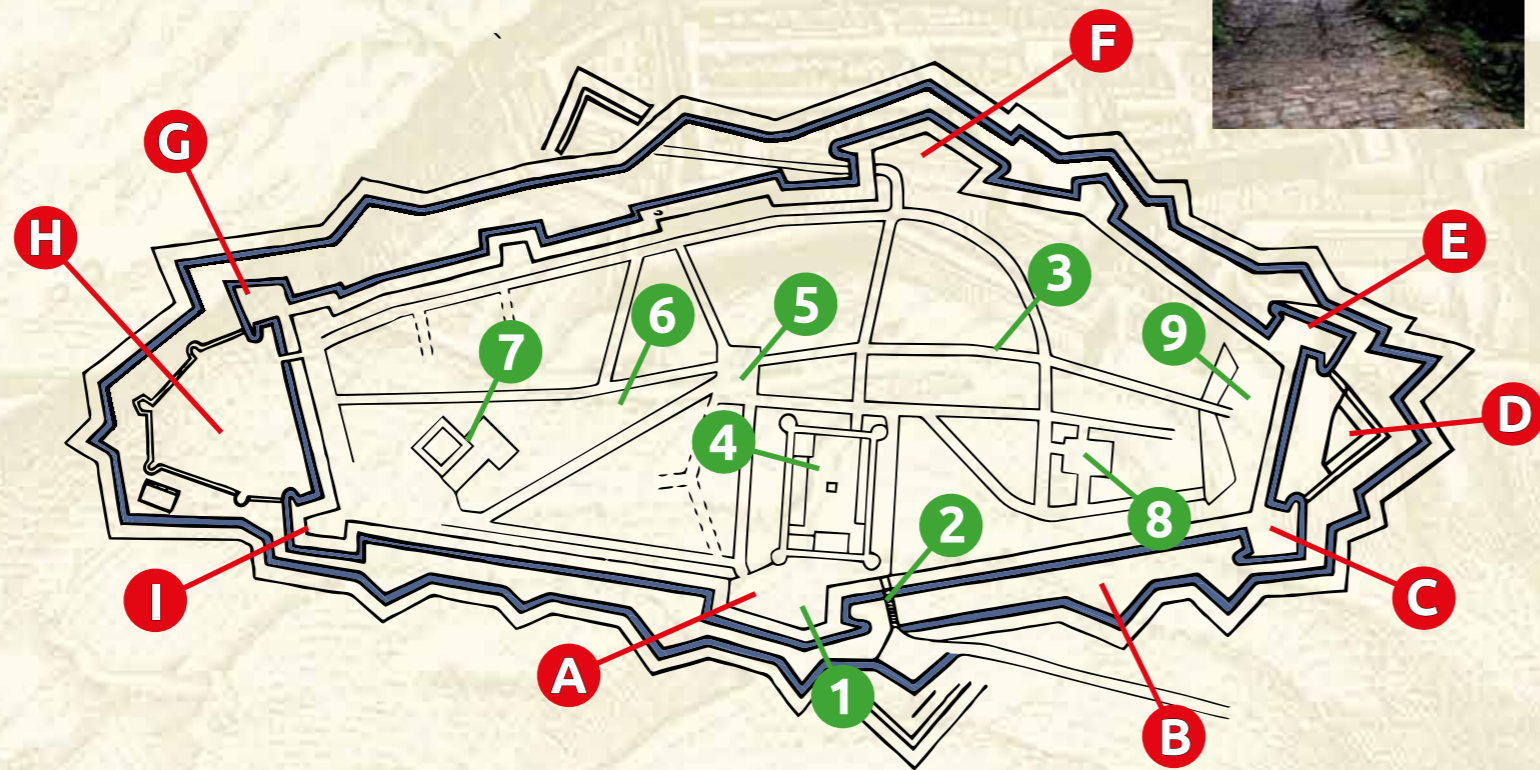


Visiter la Mothe



Depuis Nancy ou Dijon, l'accès le plus commode est l'autoroute A31. Elle coupe la route Neufchâteau-Lamarche au niveau de l'échangeur 8.1. Prendre alors la direction de Neufchâteau, jusqu'au village de Soulaucourt. La route qui monte à La Mothe part du centre du village.



Nous vous proposons deux circuits :

- le circuit vert arpente la ville
- le circuit rouge fait le grand tour des fortifications

La visite de la ville (circuit vert)

- 1 la « porte souterraine »
- 2 la porte de Soulaucourt, ou porte de France
- 3 la grande rue
- 4 le château
- 5 la place de la croix
- 6 une cave
- 7 l'église collégiale et son cloître
- 8 la halle
- 9 le moulin à vent

Le tour de l'enceinte (circuit rouge)

- A le bastion saint-Georges
- B la double enceinte
- C le bastion sainte-Barbe
- D la pointe d'Isches
- E le bastion saint-Nicolas
- F le bastion le Duc et la porte d'Outremécourt
- G le bastion de Danemark
- H le grand fossé et le retranchement
- I le bastion de Vaudémont

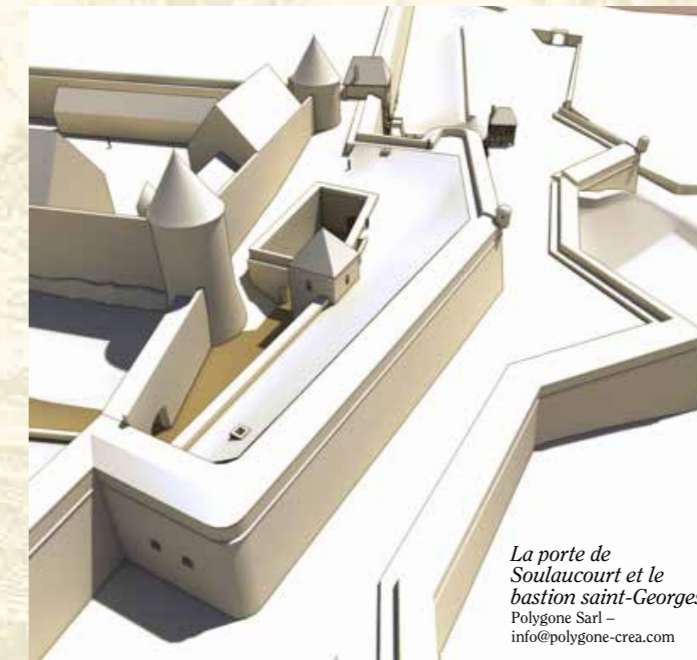
Visite libre – site ouvert toute l'année
Visites guidées pour groupes sur demande



Les animations à La Mothe

Chaque année, le 3ème dimanche d'août, a lieu la traditionnelle fête de La Mothe.

Au programme : visites guidées, échanges généalogiques, repas lorrain et petite restauration, spectacle et animations, feu d'artifice.



La porte de Soulaucourt et le bastion saint-Georges
Polygone Sarl – info@polygone-crea.com

Le grand fossé nord et le retranchement en 1645

Polygone Sarl – info@polygone-crea.com



Le front nord de l'enceinte restitution 3D
polygone Sarl – info@polygone-crea.com



Où voir d'autres souvenirs de La Mothe ?

L'église d'Outremécourt

Elle a été bâtie de 1698 à 1700 sur un plan hexagonal par le curé Nicolas de Landrian, avec des pierres provenant de la collégiale de la ville.

Selon la tradition, ce plan reproduit le plan de La Mothe avec ses six bastions, l'église symbolisant la première enceinte et le mur du cimetière la seconde.

Le portail de l'église est orné de deux pilastres composés d'éléments arrachés à des édifices de La Mothe.



L'entablement au-dessus du portail est un empilement de pierres tombales, provenant de l'ancienne église. Le clocher évoque une échauguette.

A l'intérieur, de Landrian a réuni les bijoux de l'ancienne collégiale : à gauche du chœur, une vierge à l'enfant du XVIIe siècle appelée Notre-Dame du cloître ; dans la chapelle latérale gauche, une vision de saint Hubert, du milieu du XVIe siècle.



La chapelle est consacrée à la mémoire de la famille de Landrian, dont les épitaphes ornent les murs.

La colline de Fréhaut

Les vestiges du retranchement creusé par les Français en 1645 sont encore bien visibles. Le fossé est, par temps humide, partiellement inondé.

Association pour la Mothe

Mairie de Bourmont
52150 BOURMONT

Plus d'infos sur

www.lamothe-bassigny.fr

Avec le soutien de



Une forteresse lorraine
face au royaume de France

LA
MOTHE
EN BASSIGNY



Vestiges de la porte souterraine

VISITE LIBRE - SITE OUVERT TOUTE L'ANNÉE



La Mothe : une histoire mouvementée

La fondation de la ville

En 1238, le comte Henri II de Bar s'engage pour lui-même et ses descendants, envers Mathieu II, duc de Lorraine, à ne jamais construire de forteresse dans la région frontalière entre Neufchâteau et Lamarche. Mais en 1255, son fils Thiébaud II viole le traité. Après avoir acquis le domaine de Saint-Hilairemont (ancien nom de La Mothe), Thiébaud II commence la construction d'une ville neuve. En juillet 1258, il octroie une charte de franchise aux bourgeois.

Le duc de Lorraine Ferri III proteste. Un arbitrage donne raison au comte de Bar. Mais le duc de Lorraine conteste la décision et la guerre éclate entre Lorraine et Barrois.

L'arbitrage de Saint-Louis, roi de France, sera nécessaire. Il demande à Thiébaud II de prêter hommage pour La Mothe au comte de Champagne. L'hommage était l'acte par lequel un vassal promettait fidélité et assistance à son seigneur.

Cet hommage porte en lui les germes du conflit qui va opposer, aux XVIe et XVIIe siècles, la Lorraine et la France. En 1284 en effet, le mariage de l'héritière de Champagne avec le futur roi Philippe le Bel, et donc le rattachement de la Champagne à la France, transfère l'hommage dû au roi de France. Après le rapprochement du Barrois et de la Lorraine, le duc de Lorraine devra donc l'hommage au roi de France.



La Mothe vers 1643 (gravure de Merian)

La Lorraine entre France et Empire

Mais la rivalité entre ducs de Lorraine et comtes de Bar n'est qu'un banal épisode de la vie médiévale. Elle occulte une autre réalité : la position stratégique occupée par la Lorraine entre la France et l'Empire d'Allemagne.

Par la signature, en 935, de la paix de la Chiers, la Lotharingie était entrée dans le giron de l'Empire. Cette situation n'a cependant jamais été acceptée par les rois de France, qui n'eurent de cesse de consolider leur frontière à l'est. Sagement,

les ducs de Lorraine jouaient la neutralité entre leurs deux puissants voisins. Les relations entre la Lorraine et la France furent cordiales jusqu'en 1541, année en laquelle François, héritier du duché, épousa Chrétienne de Danemark, nièce de Charles Quint. Le duc Antoine, son père, avait souhaité rééquilibrer ses alliances. Mais il a aussi provoqué la colère royale. Le roi François Ier rechercha alors une assurance de neutralité des duchés. Il l'obtint en 1542 par le traité de Nuremberg. Charles Quint y reconnaît le duché de

Lorraine « à jamais libre et non incorporable ». Mais la Lorraine est condamnée à une stricte neutralité.

La régence de Chrétienne de Danemark

En 1544, le duc Antoine décède. Son fils François lui succède. Malade, il meurt à son tour en 1545. Il laisse une veuve de 24 ans, Chrétienne de Danemark. Son fils, le futur Charles III, n'a que 3

ans. La noblesse lorraine propose la régence à Nicolas de Vaudémont, frère du duc défunt. Mais Chrétienne de Danemark intrigue et s'impose. Un compromis est finalement trouvé : ils sont nommés co-régents.

Belle, énergique, Chrétienne souhaite gouverner seule. Elle ne respecte pas une stricte neutralité entre ses deux puissants voisins. Et c'est alors qu'elle décide de renforcer les fortifications de La Mothe. Elle fait appel à l'ingénieur italien Ambrogio Precipiano qui fortifiait Dole en Franche-Comté pour le compte de Charles-Quint. Precipiano dresse le plan d'une enceinte bastionnée. Les travaux commencent aussitôt.

Le roi de France Henri II est couronné en mars 1547. Il apprend que Chrétienne de Danemark fait effectuer de grands travaux à La Mothe. Or il doute de la neutralité de la régente de Lorraine et craint que La Mothe puisse un jour être utilisée par Charles Quint comme tête de pont aux marches du royaume. Il demanda une entrevue à Chrétienne ; elle eut lieu à Joinville en juin 1548. Le roi obtint d'elle une promesse d'arrêt des travaux pendant la

minorité du futur duc Charles III. Mais le jour même de son départ de Nancy, le 12 juin, elle avait fait venir un tabellion et quatre témoins et avait déclaré protester par avance contre toute concession qui lui serait arrachée. Que la promesse n'ait pas été tenue n'apparaît donc pas surprenant ! Les travaux seront poursuivis jusqu'en 1590, année qui verra l'achèvement de la première enceinte. Vers 1620, on renforça cette première enceinte d'une seconde, faite de terre et de pierre, inspirée des préceptes de la



La Mothe en 1634 (gravure d'Abraham Bosse)

fortification hollandaise. Elle protégeait un chemin couvert courant au pied de la muraille de la première enceinte, et renforçait l'impression de hauteur et de puissance de la première. Elle rendait surtout plus difficile les travaux d'approche et de sappe.



La Mothe en 1645 (gravure de Malthus)

La guerre de Trente ans (1618-1648)

La guerre de Trente ans, qui ravagea l'Europe et particulièrement la Lorraine, est une confrontation entre la France et l'Empire allié à l'Espagne. En Lorraine, elle débute en 1624, année en laquelle, tant Richelieu pour la France que Charles IV pour la Lorraine, accèdent au pouvoir. Charles IV est un catholique déclaré. Il refuse la politique de stricte neutralité entre la

France et l'Empire, et de prêter l'hommage dû pour le Barrois mouvant. Qui plus est, il ose accueillir à la cour de Nancy les opposants français à Richelieu.

Les prémices du conflit entre France et Lorraine.

En mai 1632, l'armée française

envahit la Lorraine. Charles IV accepta de signer un traité à Liverdun le 26 juin 1632. Il s'y engagea notamment à prêter hommage pour le Barrois dans le délai d'un an. Mais le 30 juillet 1633, au motif que l'hommage promis n'a pas été prêté, le Parlement de Paris décida la saisie du Barrois. Les troupes royales pénétrèrent à nouveau en Lorraine et prirent Nancy. Le 20 septembre, Charles IV se vit imposer, à Charmes, un nouveau traité.

Le 19 janvier 1634, Charles IV abdiqua et abandonna le trône ducal à son frère Nicolas-François, évêque de Toul. Le 18 février 1634, ce dernier épousa secrètement sa cousine Claude, héritière des duchés, empêchant ainsi une union arrangée par la France. Hors de lui, Richelieu fit enfermer les deux époux au palais ducal de Nancy. Mais, le 1er avril, ils parvinrent, déguisés, à s'échapper et à gagner Florence.

Le deuxième siège (juillet 1642 - mai 1643)

Le roi perdit à nouveau patience et envoya du Hallier investir La Mothe. Mais le double décès de La Force, à la tête des troupes françaises, encercla La Mothe. Il fit creuser des tranchées en direction des bastions. Le 17 juin, les français atteignirent le pied de la contrescarpe et entreprirent de miner

les bastions. Le 21 juin, le gouverneur de Choiseul d'Isches fut tué par un éclat de boulet. Le 6 juillet, le fossé était atteint de tous côtés, grâce notamment au jeune vicomte de Turenne. Le 26 juillet, les mines sous le bastion Saint-Nicolas explosèrent. Dès le 27 juillet, la capitulation était signée.

La Lorraine était sous contrôle de la France et dans un état lamentable. La peste exerçait ses ravages. Charles IV n'en poursuivait pas moins sa politique au service de l'Empire. Il dut cependant accepter de négocier. Le 29 mars 1641, il signa, à Saint-Germain-en-Laye, la « petite paix » et prêta hommage pour le Barrois. Il avait certes été humilié mais il avait pu sauver son duché et récupérer La Mothe. Il n'avait cependant pas l'intention de respecter ses engagements. Dès avril 1641, les hostilités reprirent.

Le premier siège (8 mars-27 juillet 1634)

Dès le 8 mars, le marquis de La Force, à la tête des troupes françaises, encercla La Mothe. Il fit creuser des tranchées en direction des bastions. Le 17 juin, les français atteignirent le pied de la contrescarpe et entreprirent de miner

Mazarin parvient alors au pouvoir. Il tenta de négocier



Plan du siège de 1645 (gravure de Beaulieu)

avec Charles IV, mais en vain. Ne pouvant obtenir la ville, il en jura la perte. Dès juillet 1644, il écrivait dans son carnet intime « demolir La Mothe ».

Le troisième siège (déc. 1644-7 juillet 1645)

Magalotti fut mandaté pour investir la ville. Le 6 décembre 1644, il était sur place. Dès janvier, les paysans des environs furent requis pour creuser autour de la place une circonvallation. Début mai, elle était achevée et tout secours exclu. Les Français entreprirent alors de creuser des tranchées vers la place. Mi-mai, ils atteignirent le milieu du glacis. Le 20 juin, Magalotti fut mortellement blessé. Dans la nuit du 27 au 28 juin, les Français enlevèrent la contrescarpe. La reddition devenait inéluctable. Après discussion, les modalités de la capitulation furent acceptées le 1er et ratifiées le 7 juillet.

étaient envoyés aux communes des environs pour fournir des bras en vue de la destruction de la ville, alors même que la ratification prévoyait « qu'il seroit libre aux bourgeois de demeurer à La Mothe... et qu'ils seroient conservés dans leurs biens et libertés » n'était pas encore signée.

Le 15 juillet 1645, la communauté fut avisée de la décision de procéder à la destruction totale de la ville. Elle dépêcha alors un émissaire à la cour de France pour obtenir le respect des conditions de la capitulation. Hélas en vain ! Dès le 20 juillet, les démolitions commencèrent. Fin septembre, la ville n'était plus qu'un amas de ruines.



Drapeau de la Mothe

La Mothe en 1645 (gravure de Beaulieu)